



Rapport annuel 2018

Secrétariat de l'ASMC

L'année 2018 a apporté à l'ASMC des changements nombreux et profonds: le plus marquant a été sans aucun doute la démission de notre président Urs Fasel et la reprise des affaires par Pierre-André Tombez. Outre cela, le projet Opera-3 nous a maintenus très occupés tout au long de l'année et il convient de mentionner ici d'une part la décision plus que décevante du Conseil fédéral et de l'autre la cohésion croissante des moniteurs de conduite et de leurs organisations à laquelle il fait face.

Cette cohésion constitue une base de discussion solide visant à définir des dispositions d'exécution qui prennent une valeur particulière puisque l'échec de la révision s'accompagne d'une multitude d'imprécisions et de contradictions. Le point positif en revanche a été le développement de nouvelles idées pour l'association qui ne pourront toutefois être mises en œuvre qu'au cours de l'année 2019. Ce seront surtout les membres des sections qui profiteront directement des nouveautés.

L'événement de l'année 2018 a bien sûr été le projet Opera-3: A mon avis, il est tout à fait incompréhensible qu'un projet «élaboré et retravaillé» pendant une dizaine d'années puisse être expédié par le Conseil fédéral en l'espace de quelques jours. Et de surcroît être mis en œuvre dans des délais si courts pour que toutes les personnes impliquées se sentent prises au dépourvu. De nombreux éléments n'ont pas été finalisés ou n'ont tout simplement pas été pris en compte, notamment les propositions importantes des associations, et je ne pense pas seulement à l'ASMC. Cela a été et c'est encore difficile à digérer. Nous continuons à nous engager dans le but d'obtenir le plus possible pour la sécurité routière.

Un problème persistant est la diminution du nombre des membres de l'ASMC. Nous sommes soucieux, car ceci affaiblit la position globale des moniteurs de conduite et contrecarre totalement la cohésion nouvellement retrouvée des organisations de la branche. Par le passé, je le reconnais, l'association n'a pas toujours apporté à ses membres ce à quoi ils s'attendaient. Nous nous efforçons d'y remédier le plus rapidement possible. A moyen terme, la décision sur le projet Opera-3 peut même nous aider: la décision a été une leçon politique instructive et une démonstration de force où les bons arguments ont été relégués à l'arrière-plan. Au final, ce sont les acteurs sur la scène politique qui peuvent mettre tout leur poids pour faire pencher la balance. Ceci devrait montrer aux moniteurs de conduite qu'à l'avenir, seule l'unité pourra permettre de gagner en influence. L'ASMC et ses membres devront se résoudre à suivre l'ancienne voie très fédéraliste (chaque section est indépendante, chaque section a sa propre présentation au détriment de la reconnaissance nationale) ou suivre une voie plus appropriée où les intérêts partiels de certains membres et sections resteront quelque peu en arrière-plan. Ainsi, l'efficacité (nationale) augmentera considérablement, en termes de politique, de finances et de communication.

En 2017, la thématique a été illustrée dans le cadre de la série d'exposés auprès des sections: il existe différentes associations en Suisse que «chaque enfant» connaît. Mais, quand nous présentons à une section de l'ASMC le sigle d'une autre section et que 70% des personnes ne le connaissent pas, comment peut-on s'attendre à jouer un rôle important sur le plan national? Les moniteurs de conduite y compris les prestataires de cours deux phases opèrent actuellement sur le marché suisse avec environ 40 marques. L'ASMC et ses sections devront se concerter rapidement sur la question d'opter ou non pour une présence commune forte, faute de quoi je crains que de gros nuages n'apparaissent à l'horizon.





Rapport annuel 2018 | Secrétariat ASMC

Il s'agira aussi de réfléchir à l'abréviation «SFV-ASMC». La marque «SFV» est déjà utilisée depuis longtemps (Association Suisse de Football (en allemand SFV), pour ne citer qu'un exemple). En plus, ce nom implique que seuls des moniteurs de conduite peuvent devenir membres. Cela limite notre base à un maximum de 3800 personnes. Il serait bon de considérer si un nouveau nom pourrait rendre l'association plus sympathique et ouvrir les portes de l'association à d'autres entreprises et personnes qui s'engagent pour la sécurité routière afin qu'elles puissent s'y associer. Selon moi, cette discussion doit être tenue dans les plus brefs délais.

Ces dernières années, l'ASMC a développé un bon réseau au plan politique et entrepreneurial. Il s'agit de le rentabiliser pour nos membres.

Daniel Menzi *Secrétaire général de l'ASMC*

Points brefs...

Perspectives 2019

Je veux développer l'association et en faire un acteur important sur la scène politique suisse et je pense que l'heure est arrivée. D'autant que nous avons vu ce que nous sommes capables d'atteindre avec les structures actuelles de l'association ou (hélas) pas.

En privé, je suis heureux lorsque ma partenaire est à mes côtés et que je peux bricoler sur un vieux véhicule et lui insuffler une nouvelle vie. Actuellement, je restaure une caravane de 1965, cela me donne beaucoup de satisfaction et m'aide à retrouver un bon équilibre. Ses travaux ont une sorte d'effet thérapeutique...

Conclusion

Ces dernières années, l'ASMC a développé un bon réseau au plan politique et entrepreneurial. Il s'agit de le rentabiliser pour nos membres. L'itinéraire existe, j'espère que nous pouvons démarrer.